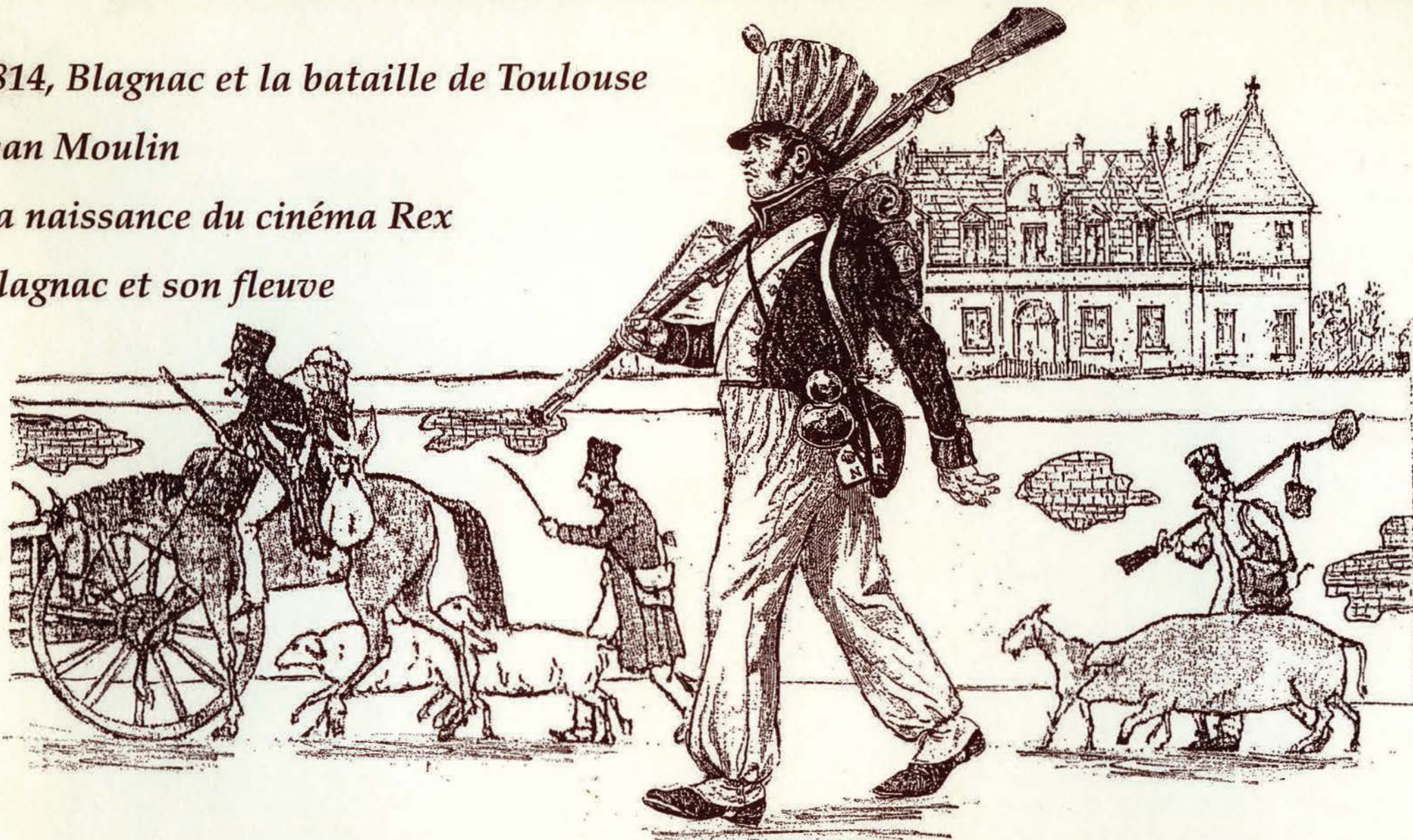


1814, Blagnac et la bataille de Toulouse

Jean Moulin

La naissance du cinéma Rex

Blagnac et son fleuve



BLAGNAC : QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 18 (Novembre 1999)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

BLAGNAC FAIT SON CINÉMA. LE FOYER, LE REX... ET LE MULTIPLEX ?

Un projet ambitieux

8 août 1946. C'est la date du premier document présent aux Archives Municipales faisant référence à une salle du « *Foyer paroissial à Blagnac appelé à recevoir du public au cours de réunions diverses* ».

Il est adressé par le Préfet de la Haute-Garonne au Maire de Blagnac. Il s'agit des observations faites par les membres de la « *Commission Départementale de sécurité* » rendant compte des travaux déjà réalisés proposant des aménagements avec l'objectif de pouvoir accorder l'autorisation d'organiser des séances de cinéma.

L'association « Le Foyer »

Nous savions déjà (voir Questions d'Histoire n°17 p. 33) que Monsieur



«Sortie de secours» sur la maison incendiée. (coll. personnelle)

l'abbé Barthas avait organisé des séances de cinéma pour les enfants de son patronage dans les locaux du café Barthès sous les auspices de l'Association « *Le Foyer* ». Quelques mois plus tard, il abandonnait la salle de bal pour un local aménagé dans les locaux du Presbytère.

C'est en 1940 que l'Association Le Foyer avait été créée. Grâce à de généreux donateurs, les locaux dont pouvait disposer le presbytère étaient ainsi considérablement agrandis. Il s'agissait de deux bâtiments contigus situés dans la même rue, alors rue des Nobles, bientôt rue Bacquié-Fonade (v. Questions d'Histoire n°13 p. 37). Tout d'abord une maison d'habitation comprenant un logement au rez-de-chaussée, un autre au premier étage, c'est la maison récemment détruite par un incendie.

Le cinéma en bois

Des témoignages récemment recueillis confirment que c'est dans le bâtiment contigu à cette maison que Monsieur l'Abbé Barthas organisait déjà pendant la guerre des séances de cinéma, non seulement pour les enfants du patronage comme l'indique sa lettre du 7 mars 1942 mais aussi un peu plus tard pour un plus vaste public. Une salle du premier étage, au plancher en bois comme c'était l'usage alors, était consacrée aux réunions d'une association de football « *l'Avenir Blagnacais* » ainsi qu'à des activités théâtrales et à des séances de cinéma.

Cela témoigne bien du dynamisme de Monsieur l'abbé Barthas dans le domaine de « *l'activité culturelle et sportive* » comme nous dirions aujourd'hui. Par contre les règles de sécurité pour prévenir les risques d'incendie paraissent avoir été bien étrangement respectées ou plutôt magistralement ignorées.

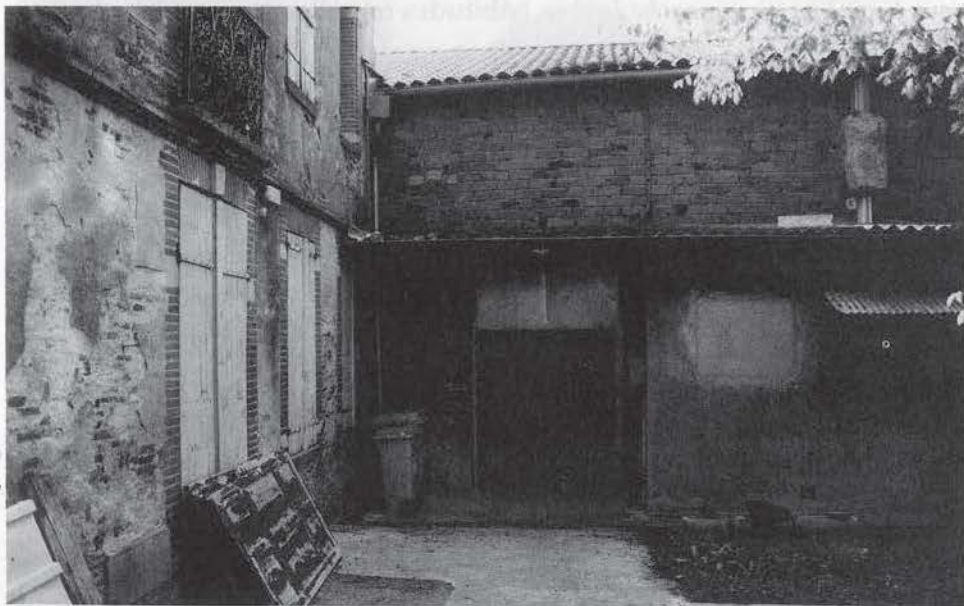
Une porte extérieure en *bois* permettait l'accès dans le hall où Madame Curtet percevait un droit d'entrée dans sa petite loge nichée sous un étroit et raide escalier en *bois*. En le gravissant on atteignait la salle de projection au niveau de la cabine abritant l'appareil, c'est-à-dire tout en haut de gradins eux aussi en *bois* orientés vers l'écran placé en bas de cet amphithéâtre.

Est-ce l'occupation allemande qui neutralisait l'action des commissions spécialisées ou l'impossibilité de réaliser les travaux indispensables, à cette époque de pénurie généralisée ? Fort heureusement aucun incident fâcheux n'a été signalé !

Tout a bien fonctionné ne laissant que de bons souvenirs. On raconte même que des gamins turbulents mais désargentés quoique amoureux d'images animées, guettaient le moment où ils entendaient le ronronnement bruyant de l'appareil de projection pour briser avec une fronde l'unique ampoule électrique éclairant le hall. Profitant de l'obscurité qui neutralisait la caissière affolée, ils grimpaient en vitesse l'escalier et se faufilent sous les gradins ils réussissaient à s'installer impunément jusqu'à la fin de la séance.

La salle de cinéma se modernise

C'est donc ce « *cinéma en bois* » qui va être remplacé par le bâtiment décrit par la longue lettre de 8 août 1946 et donner naissance à « LA » salle de cinéma du « FOYER ».



Les portes «à plusieurs vantaux» servant de «sorties de secours» dans leur état actuel.
(Photothèque municipale)

A cette époque, l'occupation allemande a cessé depuis deux années à peine, la guerre en Europe est terminée depuis un peu plus d'une année, la France est en pleine période de reconstruction avec d'énormes difficultés de transport de ravitaillement en matériaux de toutes sortes. Une correspondance Mairie – Préfecture des 13 et 16 novembre 1946 signale d'ailleurs une interruption des travaux par manque de matériaux. Même particulièrement épris de ce qui devient le VII^e Art, c'est entreprendre une tâche bien audacieuse, celle d'offrir aux enfants du patronage d'abord, aux Blagnacais ensuite la possibilité d'aller au cinéma sans être obligés de faire le voyage en tramways jusqu'à Toulouse, et cela dans des locaux parfaitement adaptés.

Il faut rappeler qu'à la même période les membres de la Caisse des Ecoles, les enseignants avec le soutien des édiles municipaux avaient des préoccupations semblables mais orientées vers des objectifs pédagogiques et qu'ils organisèrent des séances de cinéma réservées aux enfants de l'école (voir Questions d'Histoire n°12 p. 25 « *Le cinéma à l'école* »)

Finis donc le cinéma en plein air, les aménagements plus ou moins judicieux des salles de bals, de noces, de banquets. Rangé bien précieusement au fond des mémoires le souvenir du pittoresque « *Cinéma en bois* ».

Une « vraie » salle de cinéma n'est plus une utopie !

Il faut vite se mettre au travail

Les membres de la Commission qui viennent de visiter les locaux ont comme d'habitude apporté un soin tout particulier à vérifier l'application des règles de sécurité indispensables étant donné le danger d'incendies toujours redoutables lors de projections cinématographiques.

La description très précise des lieux pourrait être presque d'actualité au moins pour la structure principale. D'abord une grande salle (25m * 9m) avec une scène (8m * 6,50m), au premier étage un local (11m * 3,50m) pour les opérations de projection. Les spectateurs seront accueillis dans le vaste hall d'entrée (11m * 5m) ouvert largement sur la rue Bacquié-Fonade. Le sol de la salle était en ciment teinté de rouge. Les portes, les fenêtres, l'éclairage sont prévus.

Toutefois « *ces bâtiments sont en cours d'exécution, le gros œuvre est à peine terminé mais il reste à exécuter les aménagements extérieurs* ».

Suivent de nombreuses recommandations : établir un plafond, faire ouvrir les portes de la scène vers l'extérieur ainsi que les portes du fond de la salle « à munir de plusieurs vantaux », fixer les sièges des spectateurs au sol avec possibilité de les enlever et remettre aisément et en laissant des passages suffisants ; installer des robinets de secours, placer des extincteurs à neige carbonique... La liste est longue et très précise des précautions à prendre et redouble d'exigences pour l'aménagement de la cabine de projection et du local destiné aux rebobinage des films. En particulier « un déversoir aménagé au-dessus de l'appareil alimenté par une conduite de 40 mm de section, commandée directement par deux manœuvres, l'une à l'intérieur de la cabine, l'autre à l'extérieur » ne sera enlevé qu'il y a deux ou trois ans !

Toutes ces précautions nous sont familières étant la préoccupation essentielle des divers responsables depuis de nombreuses années. Leur respect est préalable à l'autorisation d'ouverture.

Enfin le 4 décembre 1947, après de nombreuses visites supplémentaires, Monsieur l'abbé Barthas est informé qu'il pourra exploiter la salle de cinéma « Le Foyer » en utilisant jusqu'à nouvel ordre un appareil de projection 16 mm, moyennant quelques petits aménagements que Monsieur le Maire aura pour tâche de vérifier.

C'est le 13 mai 1948 après une visite de contrôle du 29 août 1947 que l'autorisation d'utiliser des films 35 mm sera accordée à Monsieur l'abbé Barthas.

Les premières séances

Monsieur Guerrard sera le premier opérateur du « cinéma du curé » comme les Blagnacais le baptisent bientôt. De nombreux Blagnacais se souviennent de lui. Madame Guerrard qui travaillait à l'hôpital de Purpan confirme la période approximative de l'ouverture du cinéma et apporte quelques précisions. Avec leurs enfants ils étaient logés dans le même bâtiment. A gauche du hall d'entrée, au rez-de-chaussée la cuisine d'où partait l'escalier qui conduisait aux deux chambres du premier étage. Ces dernières communiquaient avec l'espace situé au-dessus du hall, réservé à la cabine, au local de rebobinage, à un balcon donnant sur la salle et à une pièce de rangement. Tous ces lieux existent encore, presque identiques, le logement étant actuellement occupé par Monsieur Reynier qui, parmi de multiples fonctions a celle d'accueillir les spectateurs à chaque séance.

Blagnac a enfin son cinéma

Le cinéma prénommé dans les correspondances tantôt « paroissial » tantôt « Le Foyer » va fonctionner pendant plusieurs décennies. C'est le samedi et le dimanche d'abord, plus tard certains soirs de semaine également qu'il sera ouvert au public, le jeudi (puis le mercredi à partir de 1969) étant réservé aux enfants du Patronage. Quels ont été les films projetés ? Très difficile de le savoir « *Jim la jungle* » est le seul titre qu'à ce jour j'ai pu faire surgir des mémoires. J'espère que des lecteurs pourront enrichir cette liste, plutôt succincte ! Mais en ce temps-là, on allait « au cinéma » on n'allait pas « voir un film » !

Au Foyer passaient des films déjà projetés à Toulouse. Certains spectateurs avaient ritualisé la séance de cinéma devenue leur soirée hebdomadaire de loisir. D'autres profitaient de l'occasion pour aller regarder un film qu'ils avaient « manqué » lors de sa sortie à Toulouse et ce, malgré l'inconfort des sièges bruyants et parfois aussi quelques manifestations intempestives de jeunes spectateurs trop heureux de vivre ! C'était parfois la récompense pour le travail scolaire de la semaine : « *Pas de bonne note, pas de petite pièce pour le cinéma du dimanche !* » Les habitudes ont-elles profondément changé ?

Les visites de contrôle pour la sécurité continuent. En 1951, Monsieur l'abbé confirme que le plafond de la scène est réalisé, que le seau d'eau est toujours en place sur la dite scène. En 1965, les responsables du Foyer sont invités « à se conformer d'urgence aux prescriptions suivantes » : modifier l'emplacement des extincteurs, vérifier le fonctionnement des sièges, remettre en état les robinets d'incendie, enlever les fûts de fuel placés trop près de l'appareil de chauffage.

Monsieur le curé Barthas est devenu chanoine, habite Colomiers et Monsieur Cassagne puis Monsieur Guerrier deviennent gestionnaires du cinéma.

C'est en 1958 que Monsieur Cassagne aura quelques problèmes avec « une bande d'une quinzaine de jeunes voyous âgés de 15 à 16 ans qui perturbent chaque dimanche par leurs agissements les séances cinématographiques ». Malgré de « pressantes injonctions » ces jeunes continuent à fumer. Les gendarmes

n'ont pas pu intervenir trop occupés par ailleurs. Le préfet qui a été directement sollicité pour obtenir le détachement de deux gendarmes chaque dimanche demande son avis à Monsieur le Maire.

D'autres documents administratifs aux archives municipales font référence à ce cinéma « *Le Foyer* » jusqu'en 1970.

En 1959, l'Association *Le Foyer* est dissoute. Monsieur l'abbé Barthas devient propriétaire des immeubles. A son décès en 1968, le Diocèse en

héritera conformément à sa volonté.

Les séances de cinéma au « *Foyer* » continuent leur petit bonhomme de chemin.

Naissance du Rex

En novembre 1977, Monsieur et madame Gimenez deviennent gestionnaires de l'établissement, succédant à Monsieur Guerrier. Avec l'arrivée des Gimenez, le *Foyer*, rompant ses amarres abandonne son nom, porteur de toute une riche histoire peut-être trop liée à ses origines de cinéma paroissial. Il devient le *Rex*, ce qu'il est encore de nos jours. Monsieur Gimenez a

déjà une longue expérience de la projection cinématographique. Jeune ingénieur espagnol, engagé dans l'armée républicaine lors de la guerre civile de 1936 il a dû comme ses compagnons se réfugier en France pour échapper aux troupes de Franco. Affecté aux usines Potez en 1939, il a travaillé dans diverses usines Phillips, Siemens entr'autres, se spécialisant dans le matériel cinématographique. Fort de son expérience il fonde ensuite sa propre entreprise rayonnant sur 14 départements du sud de la France, fournissant, réparant, entretenant des appareils. Dès 1946 il avait rencontré l'abbé Barthas lui fournissant en particulier un appareil de 16 mm.

A partir de 1953, avec son épouse, il abordait le problème plus complexe de l'exploitation de salle. C'est à ce titre qu'ils s'occuperont du *Rex* avec la collaboration de leur fils Gérard.

Les travailleurs de l'ombre

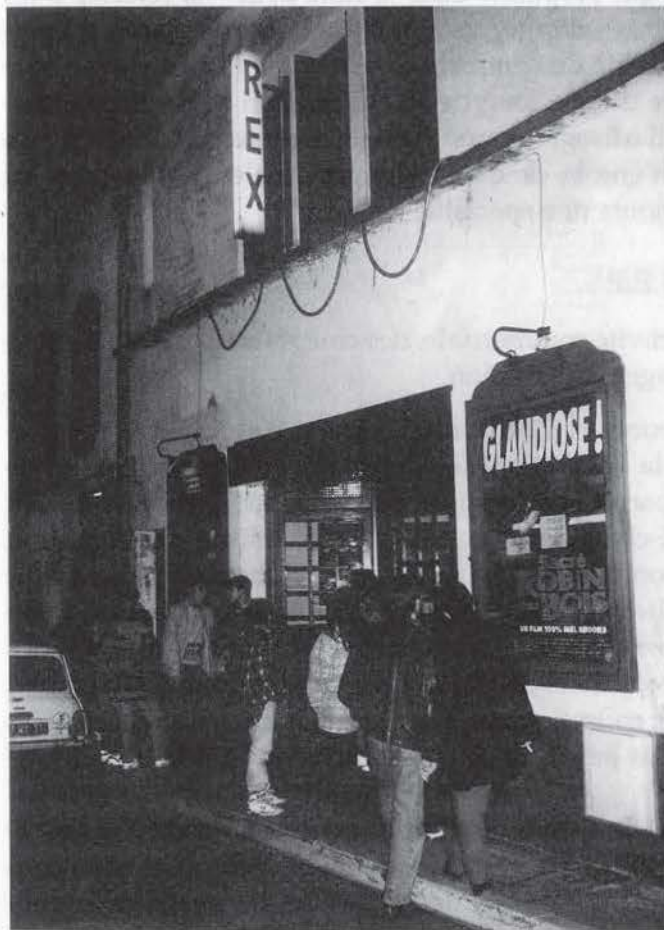
Monsieur Guerrard abandonne ses fonctions de projectionniste qu'il exerçait depuis une trentaine d'années. Son logement servira de locaux annexes à la salle de cinéma, la famille Gimenez habitant toujours à Toulouse. Bernard Bireben lui succède, puis Michel Garcia jusqu'à son décès prématuré en 1989.

Quand il est embauché par Monsieur Gimenez, Pascal Fedou, jeune projectionniste de 26 ans muni de son CAP a déjà une riche expérience professionnelle : cinéma itinérant, vérification de films, atelier audiovisuel avec les enfants de la Reynerie. Travaillant déjà au cinéma d'Auterive, entre les séances hebdomadaires, les matinées scolaires, les comités d'entreprise, son emploi du temps est chargé, les navettes constantes.

La salle – les films

Quelques modifications sont apportées à la salle, les sièges sont remplacés, la décoration améliorée, l'insonorisation perfectionnée, le chauffage transformé et le hall refait.

Les films sélectionnés le plus souvent par Gérard Gimenez étaient commandés à diverses maisons de diffusion : Comptoir international du cinéma (C.I.C.), Artistes Associés, Paramount, Gaumont.



*Le Rex remplace Le Foyer.
(Photothèque municipale)*



Arrivée des enfants au cinéma. (Photothèque municipale)

Comme auparavant ils seront le plus souvent diffusés quelques semaines ou quelques mois après Toulouse. Le choix était guidé par le souci de film « *tout public* » avec très exceptionnellement des films interdits au moins de 12 ans et jamais de films classés X.

Madame Gimenez a conservé le précieux registre de programmation où sont inscrits la date, le titre, quelques caractéristiques des films projetés.

Choisis tout à fait au hasard on peut citer.

Nov 79 : *L'homme en colère, Rabi Jacob*

Mai 79 : *Piranha, Sonate d'automne*

Mai 81 : *Harold et Maud, Kramer contre Kramer*

Et si on allait au Rex !

« *De 7 à 77 ans* » (et plus) les spectateurs arrivent Madame Gimenez est à la caisse, remplacée un temps par un distributeur automatique de tickets.

Isabelle Garcia est à l'accueil avant d'aller dans la salle qu'il faut constamment surveiller : difficile parfois de faire respecter la simple interdiction de fumer. Pascal Fedou est à son poste dans la cabine. La séance peut commencer.

Un bon cinéma de quartier ou plutôt de banlieue ! « *Tout allait bien, clientèle agréable, ambiance familiale, pas d'incident fâcheux. Certains après-midi où par exemple on projetait un Walt Disney il y avait beaucoup de monde ... avec une vente énorme de confiseries à l'entracte* » dit Madame Gimenez. C'était (et c'est toujours) Isabelle qui proposait dans la salle avec « *la corbeille* » les paquets de dix petits sucres d'orge, les « *Miko* » confiserie glacée si longtemps symbole de la fidélité de l'entracte du cinéma. Enfin, il y avait surtout « *Le fameux* » sucre d'orge, long de 15 cm environ confectionné spécialement pour le Rex. Il existe toujours, présenté maintenant dans un film plastique transparent et enrobé de bandes longitudinales multicolores du plus bel effet. C'est toujours une spécialité du Rex.

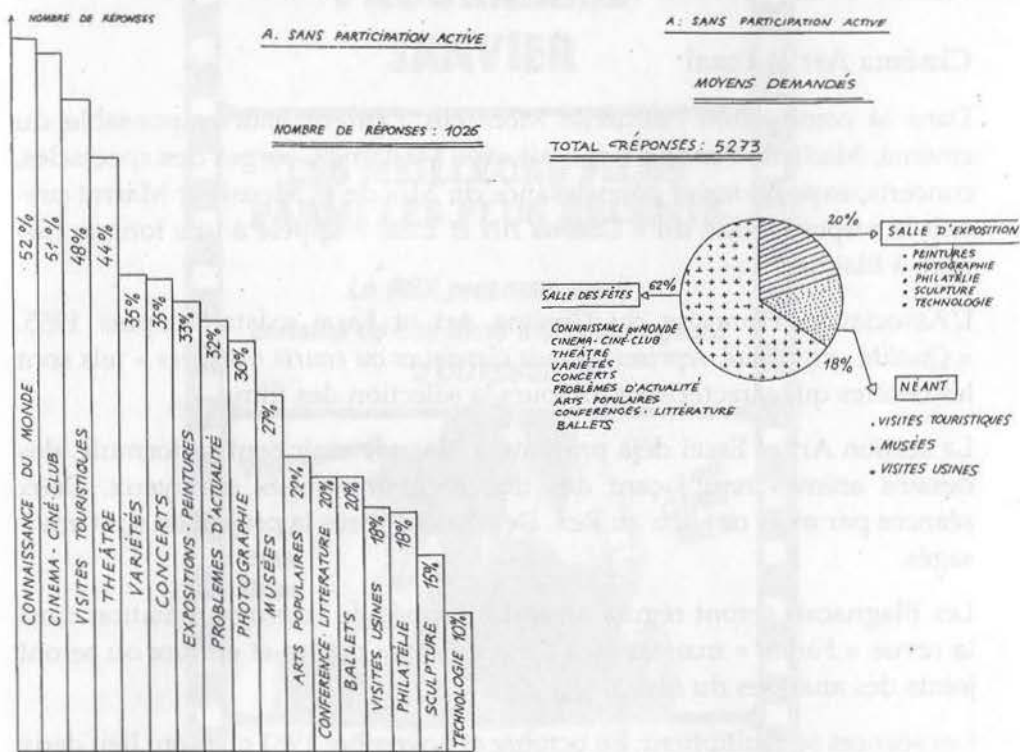
Le Ciné-club – Le F.J.E.P.S.

Parallèlement à cette activité commerciale, des cinéphiles blagnacais entreprenaient de faire partager leur passion.

En 1966, le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire et Sportive, association locale rattachée à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique crée parmi bien d'autres secteurs un Ciné-club. Il veut être à l'image des Ciné-clubs de Toulouse, créés et animés par Raymond Bordes cinéphile bien connu dans la ville rose. Ces clubs organisaient avec des lycéens et des adultes au CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) mais aussi dans les quartiers avec les parents d'élèves des écoles primaires des projections de films suivis de discussions. Raymond Bordes en même temps, collectionnait, sauvegardait de nombreuses pellicules établissant ainsi les bases de ce qui est devenu la célèbre cinémathèque toulousaine.

Dès l'année suivante le Ciné-club blagnacais peut se féliciter d'un fonctionnement régulier. En 1970 sous la responsabilité de Noël Delsanto il projette un film par mois, puis à partir de 1973 toutes les semaines le jeudi au club des jeunes, le vendredi à la salle ronde de la cité du chemin d'Aussonne.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE CULTUREL



La commission culturelle municipale

En 1978 la Commission d'action sociale et culturelle est scindée en deux. La commission culturelle ainsi créée est placée sous la responsabilité de Gisèle Penna, adjointe au Maire, qui définit clairement les orientations qu'elle se propose de lui donner dans la revue d'information municipale Blagnac n°10 édité en 1979.

« Instruire en divertissant... A partir de ce qui existe construire une action cohérente en évitant le piège de la culture à bon marché ». Un dialogue avec la popu-

lation est proposé dans la perspective d'aider les nombreuses associations qui existent déjà à se développer, de favoriser de nouvelles créations, enfin de les regrouper dans un « Centre culturel... ouvert à tous, jeunes et moins jeunes de toutes conditions » pour créer réellement un centre de rencontres. « Pourquoi après avoir donné une grande part au sport, Blagnac ne deviendrait-elle pas un lieu de rencontres culturelles ? » Et pour quoi ne pas s'occuper de cinéma ?

Atelier cinéma

Dans le questionnaire relatif à de multiples activités culturelles évoqué ci-dessus, sur 1026 réponses reçues 51% sont favorables au cinéma sans toutefois participation active et 13% avec participation active. Dans les deux cas des « moyens » sont demandés, salle de cinéma ou possibilité de création cinématographique. Dès janvier 1979 un atelier de cinéma se met en place et entreprend de réaliser un film « ouvert à tous ».

En juin 1981 il a continué de fonctionner avec les collégiens de la ville. Une sortie de 5 jours a été organisée avec les jeunes afin de les familiariser avec la réalisation de films.

En janvier 1983 l'Atelier peut se réjouir car une soixantaine d'enfants ont pu depuis un an et demi participer à des activités, produisant trois films super 8 qui seront présentés en fin d'année. L'Atelier a



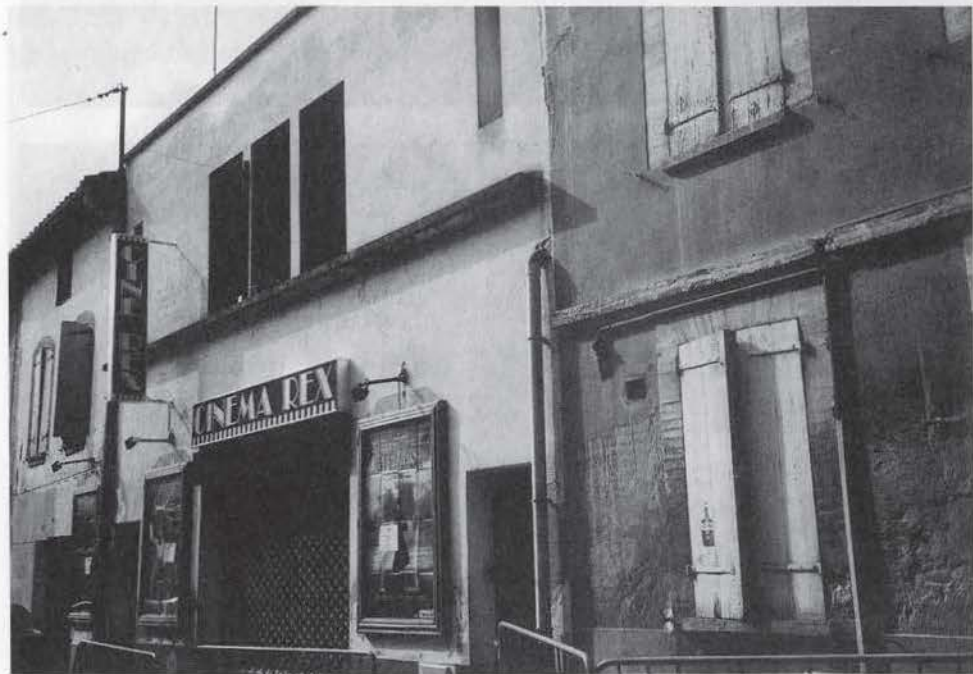
Silence, on tourne. (revue Forum)

collaboré activement au tournage d'un film professionnel de 35 mm « *Procession* » de François Soulié, en partie tourné à la Chapelle Saint-Exupère, dont le scénario a été primé par le Centre National Cinématographique, France 3 Toulouse en ayant entrepris le doublage.

L'Atelier se propose de créer une section adulte. En mai 1989 des stages continuent d'être organisés où sont effectués plusieurs tournages avec la collaboration globale d'une centaine de personnes. Une projection ouverte à tous a permis à ces jeunes réalisateurs de rencontrer le public pour la première fois.

Connaissance du Monde

Cette structure connue dans de très nombreuses communes présente périodiquement à l'auditorium de la Mairie des documentaires présentés par les réalisateurs, proposant les paysages du Mali ou du Canada, passant



De gauche à droite : l'appartement de M. Reynier, le ciné Rex, la maison incendiée. (Coll. personnelle)

par la Turquie en esquissant ses 10.000 ans d'histoire, rencontrant les Dogons ou les Touaregs en côtoyant l'immense Sahara. Ils peuvent même arpenter Greenwich-Village avec Pierre et Eric, toulousains partis caméra au poing à la recherche du rêve américain à New-York. Avec eux ils pourront découvrir à la tête d'une charcuterie « *Les trois petits cochons* » un vrai toulousain au pays des fast-foods.

Cinéma Art et Essai

Dans la commission culturelle Monsieur Laurent était responsable du cinéma, Madame Penna s'occupait avec Madame Georges des spectacles, concerts, expositions et connaissance du Monde et Monsieur Marrot prenait la responsabilité du « *Cinéma Art et Essai* » appelé à une longue carrière à Blagnac.

L'Association Française du Cinéma Art et Essai existait depuis 1955. « *Qualité, originalité, reprises, grands classiques ou courts métrages* » tels sont les critères qui caractérisent toujours la sélection des films.

La section Art et Essai déjà présente à Blagnac maintient sa formule, des dessins animés remplaçant des documentaires jugés ennuyeux. Deux séances par mois ont lieu au Rex. Des débats après la projection sont envisagés.

Les Blagnacais seront régulièrement informés de la programmation dans la revue « *Forum* » mais aussi à l'accueil de la mairie et au Rex où seront joints des analyses du film.

Les séances se multiplient. En octobre et novembre 1981 elles ont lieu deux jours successifs le mardi et le mercredi tous les 15 jours. Quelques-uns des films projetés : *Elephant Man*, *Viva la muerte*, *Cité des femmes*.

En novembre 1982, les séances deviennent hebdomadaires toujours le mardi et le mercredi à 21 heures. Encore quelques titres, au hasard : *Gallipoli*, *Affreux sales et méchants*.

« *En 1983, c'est une équipe de cinq cinéphiles qui travaille à la programmation* » prête à accueillir tout volontaire désireux de la rejoindre. Les 18 et 19 janvier c'est « *La nuit de San Lorenzo* » des frères Taviani, les 25 et 26 janvier « *Yol* » de Gilmaç Gümey, Palme d'or à Cannes en 1982 : En 1985 c'est « *La*

CINE REX BLAGNAC

**PROGRAMME
JANVIER**

**LES MEILLEURS FILMS
PARMI LES PLUS RECENTS**

*Le REX présente aussi
certains de ces films sur l'écran géant
d'ODYSSUD*

Prochainement **au
CINE
REX**

**La
Petite
Sirène**

Le Ciné entre Amis ...



11, rue Bacquier Fonade (près de l'Eglise)

Janvier 1993 : la gestion du Rex est désormais municipale.

vie de famille » de J. Doillon, « *El norte* » de Grégory Nava, la liste est longue des bons ou très bons films qui ont été projetés.

Odyssud et le cinéma

Un véritable centre culturel au rayonnement régional est envisagé à Blagnac. L'accroissement régulier et rapide de la population, l'importance des initiatives culturelles (concerts spectacles, expositions) et le manque ou l'exiguïté des locaux étaient autant de facteurs déterminants pour cette création.

Dès novembre 1978, le Conseil municipal prenait la décision. En 1980 l'emplacement était retenu, à la ZAC du Ritouret, près du collège Guillaumet. En mai 1981 le projet architectural et le plan de financement étaient définitivement retenus. En janvier 1988 Odyssud est ouvert au public. Théâtre, musique, danse mais aussi cinéma pourront être programmés dans la salle polyvalente de 600 places.

Un contrat d'exploitation est conclu avec Monsieur et Madame Gimenez.



Le hall (Photothèque municipale)

Ils s'engagent à fournir les films, le personnel nécessaire à la projection. C'est d'abord Michaël Strup puis Pascal Fedou qui en seront chargés. Les séances auront lieu le dimanche après-midi, d'abord une fois par mois, puis toutes les semaines. La salle est souvent pleine avec les programmes « *tout public* » mais aussi « *Art et Essai* » et « *Jeune public* ». « *L'Ours* » par exemple a connu un grand succès. Le cinéma et Odysseus font bon ménage.

Le Rex devient municipal

Il apparaît vite nécessaire de doter la commune d'une salle de spectacle plus petite que celle d'Odysseus. Le cinéma Rex avec ses 300 places conviendrait. Le 26 septembre 1991, le Conseil municipal envisage l'achat des « murs » du Rex. Le cinéma y serait maintenu, une activité théâtre pourrait être créée. Cette proposition est bien accueillie.

La délibération est adoptée à l'unanimité « *Il apparaît judicieux d'acquérir le cinéma Rex... et de maintenir l'activité cinéma au centre de Blagnac* ». Le Conseil adopte le principe de cette acquisition au prix fixé par les domaines et sollicite une subvention de 250.000 francs auprès du Ministère de la Culture.

Le 27 mars 1992, nouvelle délibération du conseil municipal « *Ce cinéma se situant dans le centre ancien de Blagnac et à proximité de la Place des Arts, de l'Ecole de danse et du Conservatoire de musique* », il a été envisagé d'acquérir le bâtiment dans lequel il est situé. Rappelons que ce dernier appartient à l'Association Diocésaine depuis le décès de l'abbé Barthas. Outre le local abritant la salle de cinéma et le logement adjacent il comprend une maison mitoyenne occupée au rez-de-chaussée par Mademoiselle Rouaix usufruitière des revenus de la location du premier étage occupé par Monsieur Alonzo et de celle du garage du rez-de-chaussée. « *Il paraît opportun de n'acquérir que la nue propriété de cet immeuble... l'usufruit restera acquis à Mademoiselle Rouaix jusqu'à son décès* ».

« *Le Conseil municipal*

● *approuve l'acquisition du fonds de commerce du cinéma Rex à Monsieur et Madame Gimenez*

● *approuve l'acquisition de la nue propriété de l'immeuble à l'Association Diocésaine*

● *approuve la reprise du bail commercial en cours* »

L'acte d'achat sera définitivement conclu le 17 février 1993, Mademoiselle Rouaix est décédée le 8 janvier 1993.

Dès lors le projet cinéma de la ville concernera le Rex (260 places) sans toutefois abandonner Odysseus (600 places).

Le Rex changera-t-il de nom ?

« *Il reste le Rex. Ce seul nom de « Rex est chargé d'histoire et de rêves. Il sera conservé* ».

Le personnel reste en place : à la cabine de projection, Pascal Fedou ; à la caisse et dans la salle « *avec la corbeille* » et le fameux sucre d'orge, Isabelle Garcia. Enfin occupant le logement qui hébergeait Monsieur Guerrard au temps du « *Foyer* » Monsieur Reynier devient vite polyvalent. Le jour des représentations il accueille les spectateurs, vérifie les tickets d'entrée, veille dans la salle à prévenir tout incident. Les autres jours il devient responsable et maître des lieux assurant les multiples tâches de gestion quotidienne, « *prêt à éteindre le feu* » dit-il, fonction qu'heureusement il n'a jamais eu à exercer.

Les films projetés

Ils sont toujours choisis sur les mêmes critères qu'auparavant par les responsables du service culturel avec l'avis de professionnels sur une liste proposée par la société Ciné 32 qui se trouve aussi en relation avec d'autres petites salles de cinéma comme à Auterive, Colomiers, Castanet ce qui entraîne quelques contraintes.

Jusqu'en 1995 les séances « *Art et Essai* » ont lieu le dimanche après-midi à 18 heures. Ensuite elles deviennent plus fréquentes, 2 ou 3 ou même 4 soirées par semaine. Actuellement la salle est ouverte du mercredi au dimanche. Le mercredi après-midi, souvent aussi le samedi on pense au jeune public.

Dès le mois de janvier 1993 les Blagnacais trouvent dans leur boîte aux lettres une modeste feuille de papier blanc avec simplement la programmation des films (titres et dates) à Odysseus et au Rex. Peu à peu la présentation évoluera jusqu'à devenir un petit livret en papier glacé avec en couverture un montage de portraits d'artistes connus, la couleur de base

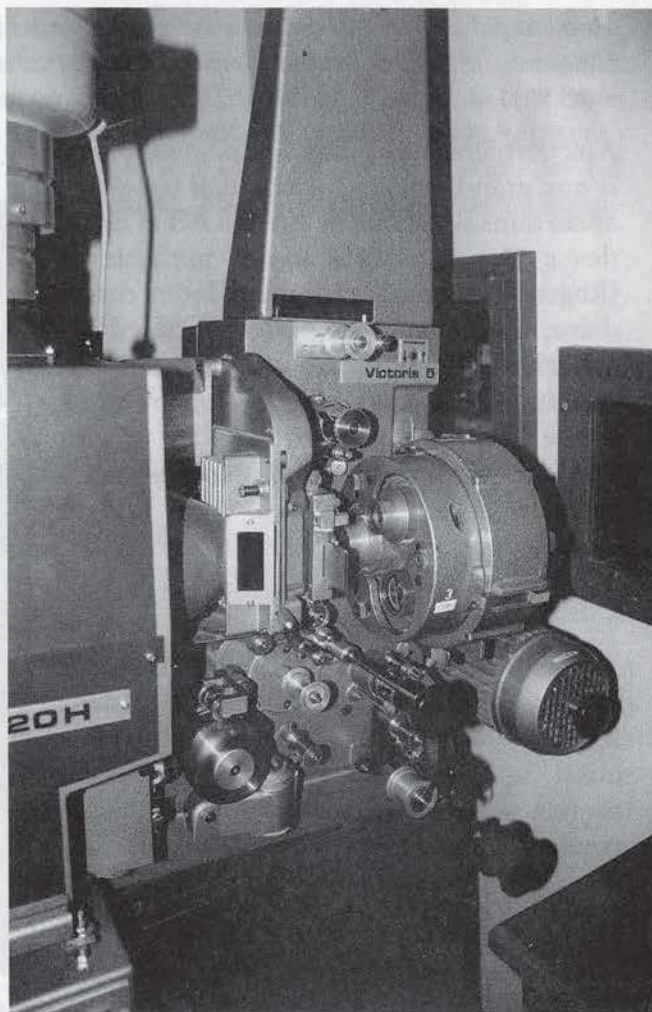
étant différente chaque mois. Les analyses des films et quelques unes de leurs images complètent l'ensemble. Pour soutenir la publication, des commerçants et des activités locales sont sollicités.

Depuis septembre 1999 la distribution à domicile est abandonnée, mais la plaquette publicitaire, rénovée récemment est toujours disponible non seulement à l'accueil de la Mairie mais dans les divers services et commerces de la ville. Les panneaux municipaux, la presse locale, la revue Forum présentent aussi les nouveaux programmes.

Modernisation

Le souci d'améliorer le confort des spectateurs et la qualité des images et du son ont nécessité des aménagements. La toiture, les murs et le plafond de la salle ainsi que la scène ont été refaits.

L'appareil de projection a dû être changé en 1994. Le nouveau modèle plus performant possède en particulier une tourelle à trois objectifs ayant chacun leur spécificité : format standard, panoramique ou cinémascope.



*L'appareil de projection avec sa tourelle à trois objectifs.
(Photothèque municipale)*

Les pellicules maintenant en polyester sont plus résistantes mais aussi plus agressives envers les appareils.

Depuis cette année l'adoption du procédé Dolby stéréo a considérablement amélioré la qualité du son.

Le prix modique des places, le choix judicieux des films, la qualité de leur présentation, le confort de la salle et les facilités d'accès, autant de raisons valables de pérenniser le bon fonctionnement du Rex qui vient cette année d'obtenir le classement en catégorie D4 de sa section « Art et Essai », particulièrement apprécié dans la profession.

Goliath et David

Mais voici qu'en décembre 1997 s'installe à Blagnac auprès du centre commercial, à la limite de la commune de Cornebarrieu, un géant de la projection cinématographique avec 12 salles, des séances quotidiennes ininterrompues de 11h30 à 22h15, présentant 13 ou 14 films chaque semaine.

Thérapie de choc pour le Rex !

Finie l'ambiance familiale que nous connaissons ! Entre ces deux structures il y a les mêmes différences qu'entre la petite épicerie où l'on achetait 1 kg de sucre en apprenant tous les petits événements de la vie du voisinage, et le super, super marché où l'on pousse d'immenses chariots pleins à ras bord en se hâtant pour retrouver la voiture au parking.

Au MEGA CGR, on peut laisser les enfants voir un film pendant qu'on en choisit un autre ou qu'on va faire ses courses. On peut aussi avaler un sandwich ou une pizza ou boire un Coca-Cola dans le hall d'entrée ou même aller à la cafétéria voisine. C'est commode ! Il y a toujours de la place dans l'immense parking.

Les films sont des valeurs sûres. Inutile de faire de la publicité ; elle est déjà faite par d'autres médias. Pour nous accueillir une énorme silhouette est dessinée sur les murs extérieurs : celle de Charlot. Qu'aurait-il pensé de cette utilisation de son personnage ? C'est bien sûr une concrétisation de son talent, sa seule présence symbolisant tout le cinéma. Mais quel cinéma ? Le 7^e Art ou le Marché du Cinéma ?

L'apparition du Multiplex fit perdre tout d'abord au Rex 40% de sa clientèle !

C'est un problème qui dépasse largement Blagnac. Onze nouveaux Multiplex ont été créés en France en 1998, 15 autres sont prévus en 1999 soit au total une cinquantaine. Partout le même phénomène s'est produit, les petites salles ont été fortement ébranlées. Tout d'abord il est évident que les facilités d'accès aidant, grâce à la proximité de grands réseaux routiers la zone de couverture de ces géants est plus large que celles des salles déjà existantes. D'autre part, il est presque certain que le public qui les fréquente est différent du public traditionnel. Il comprend notamment des gens qui n'allaient pas au cinéma ou qui n'y allant plus y retournent. Quel que soit le jour, ils pourront toujours trouver une heure ou deux pour se distraire.



1999 : David et Goliath - Le Rex fait le pari de la qualité.

Pourtant il est apparu assez vite que le premier engouement de curiosité passé un nouvel équilibre semble s'établir.

David a des armes contre Goliath. En l'occurrence c'est d'abord la qualité ! A Blagnac pour parvenir à se démarquer de son trop puissant voisin, le Rex a peaufiné sa programmation misant beaucoup sur le succès de ses films « Art et Essai » où les films d'auteur jouent un très grand rôle. Cette orientation s'applique aussi aux films jeune public. C'est ainsi qu'il peut se féliciter d'avoir programmé en 1999 « Kirikou la sorcière ». « Ce

film... a fait un véritable tabac auprès des enfants. Les petits en redemandent ! Désormais le cinéma veut accompagner la vie culturelle blagnacaise » (Forum avril 99).

Aux dernières nouvelles, le cinéma Rex se porte plutôt bien. Toujours fidèle aux grands succès nationaux il reste bien ancré dans ses choix : le cinéma Art et Essai, des cycles consacrés à des réalisateurs (Roger Planchon l'an dernier) à des comédiens, le cinéma jeune public, l'accueil des collégiens, les films en version originale, semaine Cinespana, semaine Cubaine et en prime le son Dolby stéréo !

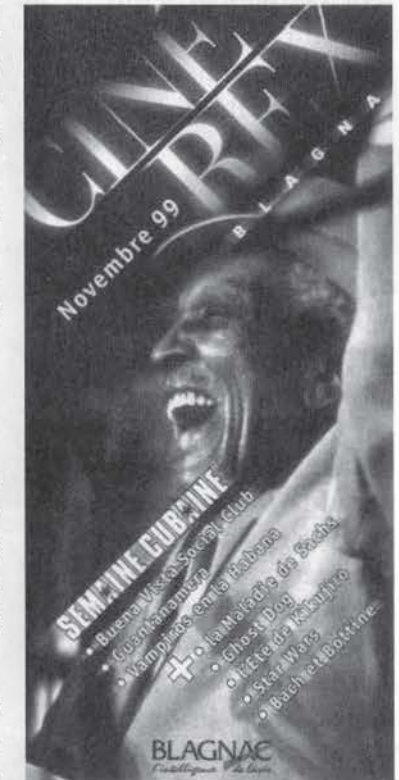
David aurait-il vaincu Goliath ou tout simplement aurait-il réussi à vivre malgré Goliath ?

Conclusion

Ainsi s'achève la saga du cinéma à Blagnac. D'abord le « cinéma aux étoiles », et dans les salles de bal puis le Foyer, le Rex mais aussi le Ciné-club « Connaissance du monde », l'Atelier cinéma sans oublier le cinéma à l'école !

D'autres projections cinématographiques ont eu lieu pendant ces décennies, plus ou moins privées plus ou moins épisodiques : dans la salle des pas perdus de l'ancienne mairie « La mère » d'après le roman de Maxime Gorki ; un documentaire réalisé chez les vietnamiens pendant leur guerre contre les USA, quelques courts documentaires dans une salle du café des Terrasses. Il y en eût sûrement d'autres, avant la banalisation de l'usage du camescope familial !

Plus récemment, on ne peut passer sous silence l'activité du CERRAVHIS, Centre de recherche et de représentation audiovisuelle de l'histoire, responsable de la publication de la présente revue (voir couverture) qui a pour vocation de réaliser des films sur l'histoire en particulier celle de la



Résistance. Cette activité pourrait faire l'objet d'un autre article dans cette revue, je signalerai simplement qu'en 1990 a été réalisé un film évoquant l'élection par les Blagnacais en février 1790 du premier maire de leur commune, François Cantayre, avec la participation des habitants de notre cité. Et maintenant restent face à face le Rex et le Multiplex. L'équilibre est encore fragile entre ces deux structures. Pourtant il semble être en bonne voie de réalisation.

La conclusion ne peut être que

BONNE CHANCE AU REX !

Jeannette Weidknnnet

BIBLIOGRAPHIE

- BERTIN MAGHIT (Jean-Pierre) Le cinéma sous l'occupation, Olivier Orban Ed. sept. 1989
- DARIO (Isabelle) Cinéma et société à Toulouse 1940-1994, Toulouse le Mirail 1988
- MATHEY (François) Art graphismes des années 40, Seuil Regard 1985

SOURCES

- Archives municipales de Blagnac
2 R 5, 1 I 16, 1 I 17, C 96
- Photothèque municipale de Blagnac
- Documents Cerravhis
- La Dépêche du Midi
2 mars 1944 – 30 déc. 1987 – 9 nov. 1990
20 déc. 1991 – 6 nov. 1992 – 28 janv. 1993
- Revues d'information municipale
Blagnac N°2 (1967), N°3 (1970), N°5 (1973)
N°9 (1978), N°10 (1979), N°11 (1981)
- Forum du N°5 (1981)... N°76 (1999)
- Archevêché de Toulouse
- Documents et souvenirs personnels

Je remercie infiniment tous les Blagnacais qui m'ont apporté leur témoignage ainsi que Monsieur et Madame Gimenez, anciens gestionnaires du Rex, Monsieur Pierre Chamfrault maire adjoint délégué aux Affaires Culturelles ; Pascal Fedou, Isabelle Garcia et Monsieur Reynier qui s'occupent du Rex actuellement pour tous les renseignements qu'ils m'ont donnés.

